

Protocole sanitaire

collège Le Vieux Chêne – rentrée novembre

2020

« L'objectif est d'accueillir tous les élèves sur l'ensemble du temps scolaire, dans un cadre serein, propice aux apprentissages et à la reprise de la vie collective, dans le respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires. » (source : Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports)

Le présent protocole prend appui sur le document diffusé par le Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports intitulé : « GUIDE RELATIF AU FONCTIONNEMENT DES ECOLES ET ETABLISSEMENTS SCOLAIRES DANS LE CONTEXTE COVID-19 POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2020-2021 – 2 novembre 2020 », document réalisé par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse le 26 octobre 2020. Ce guide a été mis à disposition des établissements scolaires et publié sur le site du Ministère le 29 octobre 2020.

Ce protocole d'accueil des élèves repose ainsi sur le strict respect des cinq fondamentaux suivants :

- le respect des gestes barrières,
- le port obligatoire du masque pour les adultes et les élèves dès la classe de CP,
- l'hygiène et le lavage des mains,
- le nettoyage et l'aération des locaux (**15 minutes d'aération des locaux au minimum toutes les 2 heures**).
- **la limitation du brassage des élèves.**

Le protocole traduit les prescriptions émises par les autorités sanitaires pour qu'elles soient applicables dans le cadre de l'École.

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel. Ils s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école, au collège ou au lycée en cas de fièvre (38 °C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille. **Les personnels doivent s'appliquer les mêmes règles.**

Le protocole décrit prend également en compte les spécificités du collège Le Vieux Chêne :

- les ressources humaines
- la structure de l'établissement (superficie des salles, du réfectoire, circulation des élèves, etc.)
- les transports scolaires.

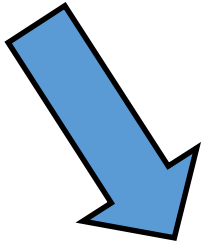
Ainsi, le **port du masque** est-il **obligatoire au collège Le Vieux Chêne dans tous les espaces (intérieurs et extérieurs (exemple : la cour))**. Par ailleurs, un **arrêté préfectoral impose le port du masque sur la voie publique dans tout le département de Seine et Marne jusqu'au 01 décembre 2020.**

AVANT DE PARTIR AU COLLEGE



Avant de partir au collège , la prise de température est obligatoire. Les parents s'engagent à ne pas mettre leur(s) enfant(s) à l'école en cas de fièvre (38°C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève, dans sa famille ou son entourage. L'établissement sera informé de mon absence.

Les personnels doivent s'appliquer les mêmes règles.



Si je dois prendre les transports, je porte obligatoirement mon masque.

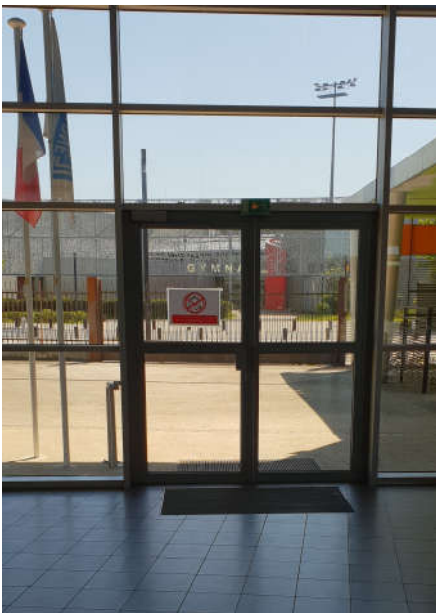
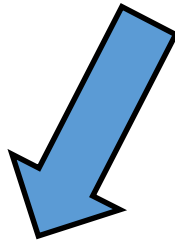
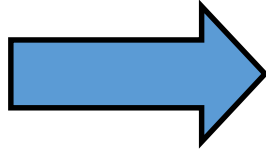
Le bus est un lieu clos.



Mon accueil au collège

Je porte mon masque avant même d'avoir franchi la grille du collège.

1 Je suis accueilli par la Vie Scolaire qui m'indique les bornes de gel hydroalcoolique présentes dans le hall pour le nettoyage **OBLIGATOIRE** des mains.



Le port du masque est OBLIGATOIRE dans tous les espaces du collège, intérieurs et extérieurs (exemple : cour de récréation).

2 Je me rends dans ma cour où je continue de porter mon masque et je me range sur l'emplacement de ma classe.

Le professeur m'accompagne jusqu'à ma salle de classe .



En salle, les règles... pas à pas !

Chaque classe est affectée à une salle (sauf pour les cours d'Education musicale, d'Arts plastiques, de Technologie, de Latin, d'Allemand et d'Anglais pour les élèves bi-langues).

A l'entrée en salle, le professeur me met du gel hydro alcoolique sur les mains pour que je les nettoie. La **désinfection des mains** au gel hydro alcoolique est **renouvelée à chaque heure** de cours **et impérativement avant d'accéder à un poste informatique**, toujours sous la responsabilité du professeur .

La salle est aérée au moins 15 minutes toutes les deux heures (le matin avant le début des cours, pendant la récréation du matin, pendant le temps de restauration, pendant la récréation de l'après-midi). Les professeurs sont responsables de l'application de cette mesure.

Je porte obligatoirement un masque.

Je n'ai pas le droit de me déplacer pendant le cours sans autorisation du professeur.

Je ne prête pas ou n'emprunte pas des affaires à mes camarades.

Je dois impérativement respecter les consignes sanitaires.

Dans le cas contraire, je serai exclu de la salle et mes parents devront venir me chercher.

En salle, les règles... pas à pas ! (suite)

J'attends l'autorisation du professeur pour me lever et sortir de la salle selon ses instructions. (Exemple: sortie par rangée de tables)

Le port du masque est obligatoire dans les locaux couverts, non couverts (la cour de récréation) et dans tous mes déplacements.

Je prends le chemin vers la cour ou une autre salle en suivant les indications prévues à cet effet (voir balisage). Je ne dois pas m'arrêter .

Les deux cours sont identifiées. Je suis donc dans la cour dédiée à mon niveau de classe (6ème et 5ème pour la plus grande cour, 4ème et 3ème pour la plus petite cour). Je ne dois pas en changer.

Je reste dans la zone de la cour affectée à mon niveau pour limiter au maximum le brassage entre élèves. La réussite de cette mesure relève de la responsabilité individuelle et du civisme de chacun.

Quel que soit mon niveau de classe, je dois aller aux toilettes situées dans ma cour.

Je garde bien mon masque dans les toilettes.

Je me lave les mains avec du savon (30 secondes) avant d'aller aux toilettes et avant de sortir des toilettes.

Pendant toute la récréation, je porte mon masque.

Le temps de restauration.

Si je suis externe, je sors du collège directement après la fin de mon dernier cours de la matinée. **Je me lave les mains au savon (30 secondes) dès mon arrivée à mon domicile.**

Si je suis demi-pensionnaire :

Un assistant d'éducation appellera ma classe dans la cour. Je suis donc attentif aux messages de la Vie scolaire.

J'entre par la porte extérieure située près de la salle d'étude (ou salle de permanence) et je me dirige vers le réfectoire.

A l'entrée du réfectoire, je me désinfecte les mains avec le gel hydro alcoolique mis à disposition et je continue de porter mon masque.

Je déjeune avec ma classe à la table indiquée par les assistants d'éducation. Une fois assis à ma place, je peux retirer mon masque en le saisissant par les élastiques, derrière les oreilles. Je le conserve dans un sac plastique, sans le rouler car les faces blanche et bleue du masque ne doivent pas entrer en contact)

Je déjeune exclusivement sur mon plateau. **Je ne pose rien sur la table** (ni couverts, ni pain, ni serviette...).

Je dispose de **20 minutes pour déjeuner** (et permettre ainsi aux autres camarades de déjeuner dans les mêmes conditions).

A la fin du repas et avant de me lever de table, je remets mon masque.

Après avoir débarrassé mon plateau, je mets mon masque usagé à la poubelle, je me lave les mains avec du gel hydro alcoolique.

Je mets un nouveau masque, puis je sors du réfectoire et je rejoins la cour par la porte extérieure située immédiatement à droite de la sortie du réfectoire.

Je rejoins la zone de la cour réservée à mon niveau afin de limiter les croisements entre élèves. Je porte toujours mon masque.